

Brief de consultation

Programmation 2024

Brief relatif aux événements organisés par le Mucem de mai à septembre 2024 et à la mise en place d'autorisations d'occupation temporaire du domaine public (AOT).

PREAMBULE

Le Mucem, premier musée national en région, est chargé de conserver et de présenter au public, en les situant dans une perspective historique, sociologique et anthropologique, des biens culturels représentatifs des arts et des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée.

Ouvert depuis juin 2013, le Mucem est situé sur un site d'exception, non loin du Vieux-Port de Marseille, et dispose d'une architecture forte qui marie le contemporain avec le bâtiment du J4 réalisé par Rudy Ricciotti et Roland Carta, et le patrimoine avec la réhabilitation du fort Saint-Jean. Il accueille chaque année plus d'1,3 millions de visiteurs.

Objet de l'AOT

- Proposer une offre adaptée et de qualité (boissons, petite restauration et glaces), pendant toute la durée des événements (offre en quantité suffisante) à des prix raisonnables (tarifs accessibles)
- Possibilité de se positionner sur un seul lot ou plusieurs lots

PRESENTATION DES PROJETS

1/ [La Course à la culture // \(Lot1\)](#)

À l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024, le Mucem et dix autres musées des Bouches-du-Rhône participent à la Course à la culture : enfiler vos baskets et laissez-vous porter par le plus beau des Classico, la rencontre musclée entre sport et culture ! Chaque musée propose une expérience alliant sport, art et culture, et le public est invité à en visiter le plus possible durant ce grand week-end sportif afin d'augmenter ses chances de gagner des places pour les JO !

Au Mucem, la place d'Armes du fort Saint-Jean se métamorphose en terrain de foot.

Au programme : solo de danse, démos et initiation de foot freestyle, babyfoot géant, atelier tifo et tournoi de foot mixte !

⇒ Entrée gratuite

	Samedi 18 mai 2024	Dimanche 19 mai 2024
Emplacement de l'AOT	Place d'Armes (Fort Saint-Jean)	Place d'Armes (Fort Saint-Jean)
Horaires d'exploitation	14h00 – 23h00	11h00-18h00
Objet de l'exploitation	Boisson et restauration avec clin d'œil univers foot : sandwiches merguez obligés !	
Public attendu (estimatif)	1000 p	500 p

2/ [Festival Oh les beaux jours – 2024 // \(Lot 2\)](#)

Au printemps, le Mucem célèbre la littérature avec Oh les beaux jours ! Comme chaque année, le festival offre un programme éclectique et ouvert sur le monde, où écrivains et artistes réinventent l'expérience littéraire.

Samedi 25 mai :

L'univers du Comte de Monte-Cristo et la figure engagée d'Alexandre Dumas seront revisités dans un concert dessiné inédit, orchestré par l'auteur BD Alfred et le chanteur-compositeur Fred Nevché, avec le château d'If et le Vieux-Port en véritable toile de fond.

-> 19h30 : ouverture billetterie Fort Saint-Jean

(19h > 20h30 : spectacle dans l'audito --> public de l'audito ira vers place d'armes)

-> 21h30 > 23h : concert dessiné

-> 23h > 23h45 : signature Alfred

-> 00h : fermeture Fort Saint-Jean

- Dimanche 26 mai :

En clôture de cette 8e édition du festival, Marie Darrieussecq lira des extraits de son dernier roman, Fabriquer une femme, en compagnie de l'énergique duo de musiciennes Namoro, avant que le chanteur Dominique A ne nous plonge dans l'atmosphère brumeuse de l'œuvre de Patrick Modiano à travers des chansons inspirées par l'univers du Prix Nobel de littérature, et avec le talent de trois grands musiciens de jazz, Stephan Oliva, Sébastien Boisseau et Sacha Toorop... Oh le beau programme !

-> 19h15 : ouverture billetterie Fort Saint-Jean

-> 19h30 > 20h30 : Fabriquer une femme

-> 20h30 > 21h30 : Signature Darrieussecq

-> 21h30 > 22h30 : Memento, Dominique A

-> 23h30 : fermeture Fort Saint-Jean

⇒ Entrée payante

	25 mai 2024	26 mai 2024
Emplacement de l'AOT	Place d'Armes (Fort Saint-Jean)	Place d'Armes (Fort Saint-Jean)
Horaires d'exploitation	19h30 – 23h00	19h30 - 23h00
Objet de l'exploitation	Tout public / Public Littéraire	
Public attendu (estimatif)	550 p	550 p

3/ [Festival des vocations](#) (Lot 3)

Le Festival des Vocations s'installe au Mucem pour trois journées de découvertes et de rencontres autour des savoir-faire et des métiers : trois journées pour explorer, toucher, expérimenter, s'émerveiller, et rencontrer enfin sa propre vocation !

Ce festival s'adresse aux jeunes qui se cherchent, aux adultes tentés par la reconversion, et à tous les curieux avides de nouvelles découvertes.

Le Festival des Vocations, ce sont près de 30 ateliers et autant de tables rondes, master classes, dialogues insolites, témoignages inspirants et autres invitations à la rencontre avec les quelque 80 intervenants invités.

⇒ Entrée gratuite

	Vendredi 31 mai 2024	Samedi 1 ^{er} Juin
Emplacement de l'AOT	Place d'Armes (Fort Saint-Jean)	Place d'Armes (Fort Saint-Jean)
Horaires d'exploitation	12h15-15h00	12h15-15h00
Objet de l'exploitation	Possibilité de se restaurer au Fort Saint-Jean avec une offre accessible. Public : jeunes, scolaires, mission locale, professionnel prescripteur	
Public attendu (estimatif)	500p	500p

	Jeudi 30 mai 2024	Vendredi 31 mai 2024	Samedi 1 ^{er} Juin
Emplacement de l'AOT	Forum	Forum	Forum
Horaires d'exploitation	10h00 – 17h00	10h00-17h00	10h00-17h00
Objet de l'exploitation	Public : jeunes, scolaires, mission locale, professionnel prescripteur. Accueil café/thé biscuits dans le forum avec coin mange-debout _ créer un espace de convivialité		
Public attendu (estimatif)	250 p	250 p	250 p

4/ [Inauguration de l'Exposition Méditerranée](#) (Lot 4)

Le Mucem est le seul musée de société dont le projet scientifique se consacre pleinement aux cultures de la Méditerranée. À l'occasion de ses 10 ans, il nous invite à découvrir la richesse de ses collections européennes et méditerranéennes à travers une nouvelle exposition permanente. De l'Antiquité gréco-latine à nos jours en passant par la période coloniale, celle-ci nous plonge dans l'histoire des « Méditerranées » plurielles et fantasmées.

⇒ Entrée gratuite

	Mercredi 5 juin 2024
Emplacement de l'AOT	Terrasse du j4
Horaires d'exploitation	19h00 – 21h45
Objet de l'exploitation	Inauguration de l'exposition // scène + dj set // Offre bar et restauration à prévoir – Tout Public
Public attendu (estimatif)	1 000 p

5/ [La vie en vert. Nos jardins / nos futurs](#) (Lot 5)

⇒ Entrée gratuite

	Samedi 15 juin 2024
Emplacement de l'AOT	Place d'armes (Fort Saint-Jean)
Horaires d'exploitation	15h30 – 19h45
Objet de l'exploitation	Concert de 18h à 19h15
Public attendu (estimatif)	500 p

7/ [Festival de Marseille](#) (Lot 4)

⇒ Entrée Payante

	Lundi 24 juin 2024
Emplacement de l'AOT	Terrasse du J4
Horaires d'exploitation	19h00 – 21h30
Objet de l'exploitation	Bar / Restauration / glaces
Public attendu (estimatif)	300 p

8/ Soirées SUNSET (Lot 5)

⇒ Entrée Gratuite

Le Mucem souhaite mettre en place des soirées sur la place d'Armes du Fort Saint-Jean tous les vendredis soir du 7 juin au 6 septembre inclus.

Programmation de DJ sets mixant des labels de musique et une invitation à des DJs amateurs.

	Tous les vendredis du 7 juin au 6 septembre 2024 inclus (Soit 14 dates)
Emplacement de l'AOT	Place d'Armes
Horaires d'exploitation	19h00 – 22h Dernière entrée 21h
Objet de l'exploitation	Bar / Restauration / glaces
Public attendu (estimatif)	800-1 000 p

Activité de l'exploitant :

- L'exploitant propose une offre boisson et restauration avec des produits frais. Il pourra également proposer un cocktail signature « Mucem » inspiré par les plantes du jardin.
- L'exploitant devra venir avec le matériel nécessaire pour son activité (réfrigérateur, TPE, bain marie etc.) et faire part au Mucem de la puissance électrique dont il aura besoin.
- Le Mucem met à disposition de l'exploitant un espace de stockage d'environ 50 m2 au Fort Saint-Jean (salle du corps de garde)
- L'exploitant propose une "ambiance" Sunset (décoration etc.)
- L'exploitant peut également proposer du mobilier extérieur – (à noter que le mobilier extérieur devra résister à des rafales de 70km/h)
- Le Mucem prend en charge, les frais liés à la sécurité, au ménage, à la régie, à la permanence électrique et à l'accueil du public.

Communication :

- L'exploitant assure la communication des soirées, en particulier sur les réseaux sociaux, et se charge de la pré-réservation si nécessaire
- S'il met en place une pré-réservation, l'exploitant communique les coordonnées des personnes inscrites au Mucem à la fin du cycle
- Le Bénéficiaire doit prévoir une communication lisible et esthétique à destination du public (soin apporté à l'affichage de l'offre et des prix). Cette dernière devra être validée par le Mucem.

9/ Cinéma Plein Air : (thème Méditerranée) (lot 5)

⇒ Entrée

	Tous les samedis du 6 juillet au 31 août 2024 inclus
Emplacement de l'AOT	Place d'Armes
Horaires d'exploitation	19h00 – 21h30
Objet de l'exploitation	Offre boisson et restauration légère + Glaces
Public attendu (estimatif)	500 p

Mise en place de l'AOT

- Le Mucem met à disposition de l'exploitant une structure BAR (dont les photos et en plans sont annexés à la présente consultation)
- L'Exploitant peut proposer sa structure bar (plutôt que celle prévue par le Mucem) → les plans et photos sont à adresser au Mucem pour validation.

Remarques

- Les dates et horaires pourront être modifiés
- Les jauges communiquées ci-dessus correspondent aux jauges billetterie ou sécurité ; elles ne sauraient engager la responsabilité du Mucem quant à la fréquentation des soirées.
- Pour répondre à ce cahier des charges, les candidats peuvent répondre à un seul lot ou plusieurs lots, mais également se présenter seuls ou en groupement. Si tel est le cas, les candidats devront lister les l'exploitants avec lesquels ils travailleront sur les événements
- Pour la distribution des boissons, le bénéficiaire de l'AOT devra exclusivement utiliser des gobelets réutilisables (pas de verre) et disposer d'une vaisselle éco-responsable.

Points de Vigilance

- Les événements organisés en plein air pourront être annulés si les conditions météorologiques ne permettent pas d'accueillir l'événement → Pas d'indemnités pour les AOT en place
- Le réassort & la manutention devront se faire en dehors des horaires d'ouverture du musée : soit avant 10h00 (ouverture public)
- L'exploitant est tenu de remettre en état chaque soir les espaces exploités.
- Le montage et le démontage se font en lien avec un régisseur du Mucem
- Un plan de prévention sera établi pour prévenir des risques liés à l'activité
- Le bénéficiaire sera tenu de se conformer à toute disposition législative ou réglementaire applicable à son activité. Il devra notamment respecter l'ensemble des consignes de sécurité (port d'équipements de protection individuel tel que des gants dans le cadre de toute manutention manuelle et mécanique et chaussures de sécurité en tous lieux).

Contractualisation :

- Rédaction d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public (AOT) pour la durée de l'événement.
- Afin de pouvoir contractualiser, le bénéficiaire doit disposer d'un statut juridique (forme sous laquelle vous exercez votre activité), y compris pour les collectifs ou les associations (n° SIRET/SIREN – code APE).
- En contrepartie de la mise à disposition des espaces, le Bénéficiaire verse au Mucem une redevance correspondant à l'ensemble des activités exercées dans les espaces concédés pendant la période d'exploitation comme suit :

Une redevance fixe comprise entre 80€ et 150€ pour le lot 1

Une redevance fixe comprise entre 80€ et 150€ pour le lot 2

Une redevance fixe comprise entre 80€ et 150€ pour le lot 3

Une redevance fixe comprise entre 80€ et 150€ pour le lot 4

Une redevance fixe comprise entre 1 500€ et 2 500€ et une redevance variable de 15% pour le lot 5 calculée sur le chiffre d'affaire hors taxe réalisé au premier euro, et certifié par un expert-comptable.

Communication

- L'exploitant assure la communication des soirées, en particulier sur les réseaux sociaux,
- Le Bénéficiaire doit prévoir une communication lisible et esthétique à destination du public (soin apporté à l'affichage de l'offre et des prix). Cette dernière devra être validée par le Mucem.

Consultation /Livrables :

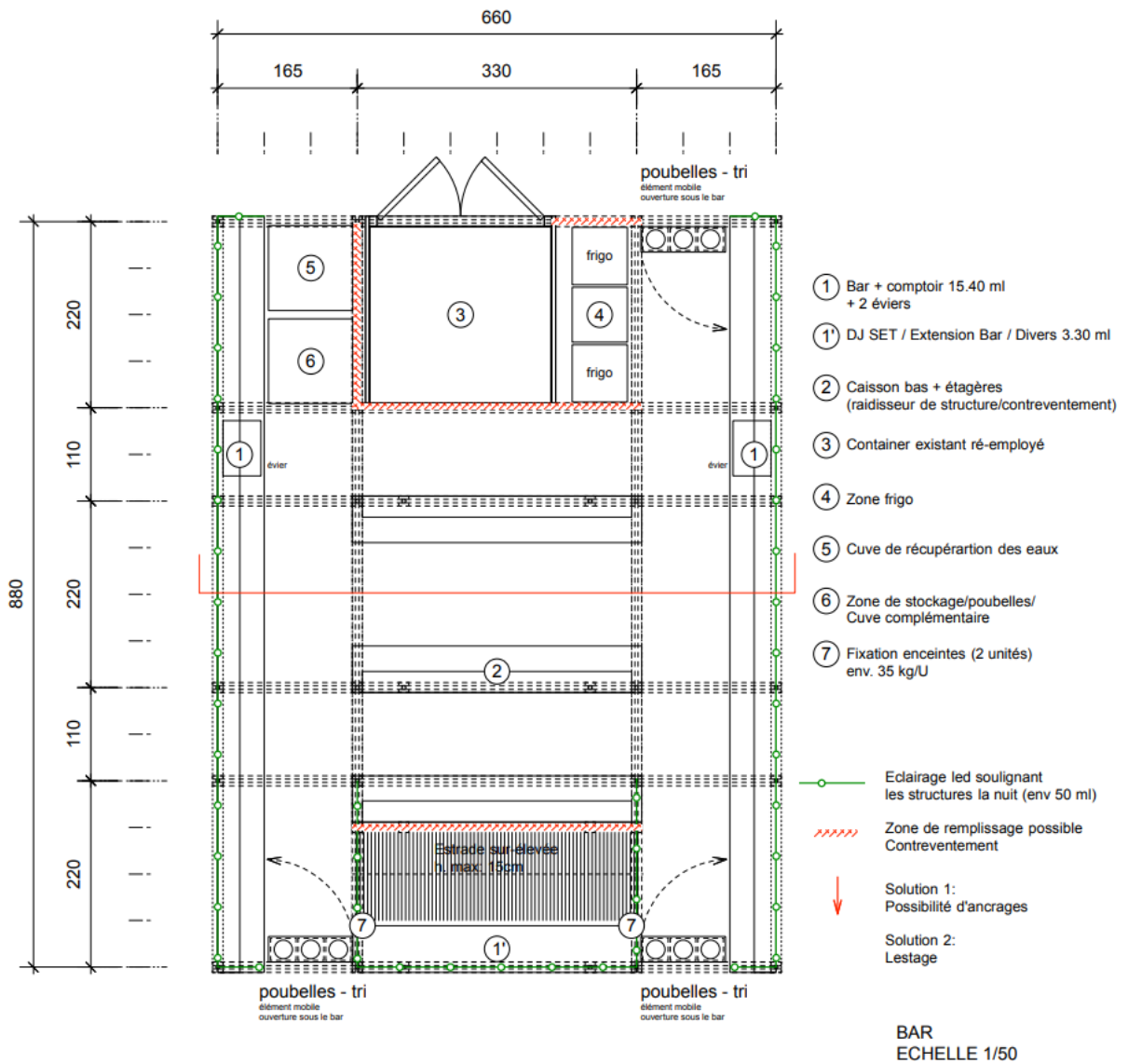
Vous êtes invités à confirmer par retour de mail (joana.saada@mucem.org), votre souhait de participer à ce projet. Dans l'affirmative, votre projet est attendu avant :

- Le 3 mai 2024 avant 16h pour le Lot 1
- et le 13 mai 2024 avant 12h pour les lots 2, 3, 4 et 5

Votre proposition devra correspondre à l'esprit de l'événement tel qu'explicité ci-dessus, et devra comporter :

- Une courte présentation de votre structure
- Le détail de votre offre « boissons – petite restauration », avec les prix associés et les prestataires envisagés
- La décoration et le mobilier que vous pourriez proposer.
- Le Matériel que vous souhaitez apporter (réfrigérateur, TPE, tireuse à bière etc.)
- Vos besoins techniques (puissance électrique etc.)
- Les moyens humains à disposition → Liste du personnel affecté à chaque événement.
- Les informations juridiques concernant votre structure (Avis de Siren, RIB, autorisation de débit de boisson, assurance etc.) → annexe 2

Annexe 1 : Plan du BAR





Annexe 2 : Documents à transmettre

I - Renseignements nécessaires à la signature d'une AOT ponctuelle :

- Statut juridique
- Adresse (siège)
- N° TVA Intracommunautaire
- N° SIRET
- Code APE
- Nom du représentant habilité à signer l'AOT
- Fonction du représentant susmentionné
- Coordonnées du représentant (courriel, tel)
- Taille de votre structure (moyens humains)

II - Pièces justificatives à fournir au Mucem :

- Extrait KBIS/avis de Siren
- RIB